



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Projet de loi 92 - Stratégies Saint-Laurent demande une plus grande reconnaissance et protection du Saint-Laurent

Québec, le 24 septembre 2008 – Stratégies Saint-Laurent participait hier aux audiences de la Commission parlementaire qui se penche sur le projet de loi 92, loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection. « Nous accueillons favorablement le projet de loi qui constitue certainement un pas dans la bonne direction », a affirmé Nicolas Audet, directeur de l'organisme, « mais il demeure trop timide sur le plan de la reconnaissance et de la protection du Saint-Laurent ». Il faut rappeler que le Saint-Laurent constitue, avec le bassin des Grands Lacs, le plus grand écosystème d'eau douce de la planète, avec 20% des réserves mondiales.

Porte d'entrée de l'Amérique du Nord pour la navigation maritime et axe majeur de développement agricole, industriel et urbain, le Saint-Laurent est soumis à d'énormes pressions qui menacent la qualité de ses eaux et la qualité de vie de ses riverains, alors que près de 80% des Québécois habitent dans sa plaine et 45 % y puisent leur eau potable. « En tant qu'épine dorsale du Québec tant sur le plan environnemental que économique et social, et en raison des multiples pressions qui fragilisent ce cours d'eau fondamental pour les Québécois, il nous semble que le projet de loi doit comporter une référence explicite et des dispositions beaucoup plus importantes à l'endroit du Saint-Laurent » a mentionné Nicolas Audet.

Figurant parmi les grands fleuves du monde, le Saint-Laurent mérite une reconnaissance et une attention particulière. Dans cette perspective, Stratégies Saint-Laurent recommande qu'un statut particulier soit accordé au Saint-Laurent pour en reconnaître la valeur patrimoniale et pour en favoriser la protection et la mise en valeur. Stratégies Saint-Laurent recommande également de mettre en œuvre une gestion plus intégrée du Saint-Laurent en consolidant le réseau des comités de zones d'intervention prioritaire (ZIP) qui mobilisent les communautés riveraines le long du Saint-Laurent. Au cours des 15 dernières années, les comités ZIP ont développé une solide expertise et doivent être reconnus comme organismes de concertation pour la mise en œuvre de la gestion intégrée du Saint-Laurent qui devra couvrir l'ensemble du Saint-Laurent.

Stratégies Saint-Laurent rappelle par ailleurs l'urgence de mettre sur pied un régime de redevances sur l'eau. Pour responsabiliser davantage les pollueurs et les grands utilisateurs de l'eau et pour soutenir financièrement les actions de conservation, de protection et de mise en valeur de l'eau, le projet de loi devrait préciser le cadre légal d'implantation d'un régime de redevances sur l'eau.

Ces recommandations de Stratégies Saint-Laurent font écho aux conclusions de la Commission Beauchamp en 2000 et à trois engagements formulés dans la Politique nationale de l'eau adoptée en 2002.

Le mémoire de Stratégies Saint-Laurent peut être consulté à l'adresse :
www.strategiessl.qc.ca/pdf/memoire_ssl_projetloi92.pdf.

- 30 -

Stratégies Saint-Laurent (www.strategiessl.qc.ca) est un organisme national à but non lucratif qui regroupe les 14 comités de zones d'intervention prioritaire (ZIP) du Québec et des groupes environnementaux qui ont à cœur le Saint-Laurent. Sa mission première est de favoriser, par des modèles novateurs, la participation des communautés riveraines dans la protection, la réhabilitation et la mise en valeur du Saint-Laurent.

Information :

Marie Lagier, Chargée de projets et de communication

Tél. : (418) 648-8079

Courriel : marie.lagier@strategiessl.qc.ca